

C a h i e r s   E u r o p é e n s

N°10

LA CHARTE  
DES DROITS FONDAMENTAUX  
saisie par  
LES JUGES EN EUROPE

---

THE CHARTER  
OF FUNDAMENTAL RIGHTS  
as apprehended by  
JUDGES IN EUROPE

Sous la direction de  
Laurence BURGORGUE-LARSEN

IREDIES

EDITIONS PEDONE  
13 RUE SOUFFLOT 75005 PARIS FRANCE

PARIS 1

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE  
ECOLE DE DROIT DE LA SORBONNE  
INSTITUT DE RECHERCHE EN DROIT  
INTERNATIONAL ET EUROPEEN  
DE LA SORBONNE  
(IREDIES)

LA CHARTE  
DES DROITS FONDAMENTAUX  
saisie par  
LES JUGES EN EUROPE

THE CHARTER  
OF FUNDAMENTAL RIGHTS  
as apprehended by  
JUDGES IN EUROPE

Sous la direction de Laurence BURGORGUE-LARSEN

CAHIERS EUROPEENS  
N°10

Editions PEDONE  
2017

DANS LA MÊME COLLECTION

Cahiers européens n°1 :

*L'identité constitutionnelle saisie par les juges en Europe*  
sous la direction de Laurence Burgogues-Larsen, 2011

Cahiers européens n°2 :

*Les interactions normatives, droit de l'Union européenne  
et droit international*

sous la direction de Laurence Burgogues-Larsen, Edouard Dubout,  
Alexandre Maitrot de la Motte, Sébastien Touzé, 2012

Cahiers européens n°3 :

*Les utilisations des faits économiques  
dans le droit de l'Union européenne*

sous la direction de Philippe Maddalon, 2013

Cahiers européens n°4 :

*La justice sociale saisie par les juges en Europe*

sous la direction de Laurence Burgogues-Larsen, 2013

Cahiers européens n°5 :

*L'Union européenne et l'idéal de la meilleure législation*

sous la direction de Fabienne Peraldi-Leneuf  
et Stéphane de la Rosa, 2013

Cahiers européens n°6 :

*Protectionnisme et droit de l'Union européenne*

sous la direction de Ségolène Barbou des Places, 2014

Cahiers européens n°7 :

*La vulnérabilité saisie par les juges en Europe*

sous la direction de Laurence Burgogues-Larsen, 2014

Cahiers européens n°8 :

*Morale(s) et droits européens*

sous la direction de Ségolène Barbou des Places, Rémy Hernu et  
Philippe Maddalon, 2015

Cahiers européens n°9 :

*Le multilinguisme dans l'Union européenne*

sous la direction d'Isabelle Pingel, 2015

## AVANT-PROPOS

Etudier le droit de l'Union n'est pas chose aisée. Ce « droit de l'intégration » tel que l'avait théorisé avec brio Pierre Pescatore au début des années 1970, est un droit hors du commun des catégories juridiques classiques, ce qui ne facilite guère son appréhension théorique et pratique. Le développement considérable dont il a fait l'objet depuis plus de soixante-ans, couplé avec la charge idéologique qu'il charrie, ne participent guère à faciliter son étude. La famille des juristes, dans sa grande majorité, s'évertue tant bien que mal à décrypter les jeux complexes qui se nouent au cœur des institutions qui participent à créer ce *droit commun* censé incarner l'intégration des marchés et, au-delà, celle des Etats et des peuples. L'étude du droit de l'Union est en règle générale abordée à partir de cette mécanique où institutions, compétences, objectifs s'entremêlent pour dégager un dénominateur commun minimum. Si le droit de l'Union est un monde à lui seul – ce qui explique qu'il ait besoin de spécialistes pour le décrypter et le diffuser afin de le rendre intelligible – il ne peut pas être déconnecté de ce qui participe à sa création et à sa diffusion : le droit et la politique des Etats membres. Car l'Union, qu'on le veuille ou non, c'est cette étonnante alchimie entre le supranational et le national, entre les institutions européennes et nationales, entre l'ordre juridique de l'Union et celui des Etats. Or, aujourd'hui, cette intime interconnexion n'est toujours pas au cœur des analyses doctrinales majoritaires de « l'idée européenne », pour reprendre la belle formule de Pierre-Henri Teitgen. Ce n'est qu'à l'occasion des crises du processus intégratif que l'approche nationale de l'étude du droit de l'Union se voit relancée avec les nombreux biais qui en découlent. Il y eut pourtant des précurseurs comme le professeur Joël Rideau qui, en France, s'est évertué à prendre au sérieux, tout au long de sa carrière, cet irréductible fait national. Il faut dire que cette approche de l'étude du droit et de la politique d'intégration nécessite de dépasser les cloisonnements disciplinaires (toujours à l'œuvre et particulièrement destructeurs) et d'avoir le goût, l'envie, l'énergie de redécouvrir le droit des Etats sous le prisme européen. Le décloisonnement disciplinaire est plus que jamais nécessaire à une époque où les approches théoriques sur les rapports de systèmes sont entièrement revisitées.

Le lancement de la collection des « Cahiers européens » en 2011 – avec comme premier numéro *L'identité constitutionnelle saisie par les juges en Europe* – avait justement le souci, de réintégrer la part du « national » dans l'étude du droit de l'Union. Non pas que cette approche entende tomber dans un cloisonnement de plus, en étant exclusive de toute autre manière de penser de façon critique le fait européen, mais entend simplement faire en sorte que le champ national – en ce qu'il fait partie intégrante du champ européen – ne soit pas ignoré des études européennes.

## AVANT-PROPOS

Le dixième numéro de la collection des « Cahiers européens » arrive, ce faisant, à point nommé. L'ouvrage sur *La Charte des droits fondamentaux saisie par les juges en Europe-The EU Charter as apprehended by Judges in Europe*, a été conçu sur la base d'une grille d'analyse imaginée afin d'appréhender toutes les phases et les manières avec laquelle la Charte des droits fondamentaux a pu être « saisie » par les différents acteurs nationaux ; il s'est agi de prendre la mesure, précise, du degré d'effectivité de ce texte dont on sait qu'il a été pensé et rédigé afin d'incarner et de rendre visible les valeurs de l'Union.

Cet ouvrage est le fruit de près de trois ans de recherche collective laquelle fut menée avec des chercheurs et collègues issus de vingt-deux pays membres de l'Union<sup>1</sup>. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés ; sans leur indéfectible engagement et professionnalisme, cette cartographie constitutionnelle et judiciaire de la Charte au sein des Etats membres n'aurait pas pu voir le jour. Une telle entreprise a nécessité de faire des choix, notamment en termes linguistiques. Plutôt que de laisser au bord du chemin l'étude de nombreux pays, il a été délibérément choisi de publier l'ouvrage en français et en anglais, ce qui est aussi une manière de faire se rencontrer deux mondes académiques, trop souvent claquemurés dans leurs différentes cultures.

Ces quelques lignes ne pouvaient faire l'économie de remerciement appuyés et chaleureux aux membres de l'IREDIES (Aurélie Guillemet et Inès El Hayek) qui, sous l'expertise de Catherine Botoko, ont relu et harmonisé l'intégralité des communications. De même, il est important ici de mentionner le soutien indéfectible de l'Institut et des ses directeurs qui, animés par une vision ambitieuse de la recherche, ont rendu possible la publication de cet ouvrage.

Laurence BURGORGUE-LARSEN,  
*Directeur de la collection*

---

<sup>1</sup> Les pays « manquants » n'ont nullement été écartés de façon arbitraire. Leur absence résulte simplement du fait qu'il a été complexe de trouver des chercheurs disponibles issus de ces pays (Croatie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Slovaquie), pour s'engager entièrement dans ce projet collectif.

## PREFACE

Studying the law of the European Union is not an easy task. This « law of integration », as Pierre Pescatore theorized it at the early 1970s, is a particular law, different from classical legal categories, which does not help researchers to understand it theoretically and practically. Its significant development since more than sixty years, coupled with the ideological charge it entails, does not make studying it easier either. The lawyers' community, in their majority, is struggling to decrypt the complex interactions appearing within the institutions that participate in the creation of a common law which is intended to embody the market integration and beyond that, the integration of States and peoples. The study of the law of the European Union is generally addressed from the perspective of the close interconnection between institutions, competences and objectives to identify the lowest common denominator. Whereas the law of the Union is just a world of its own – which explains the need for specialists to interpret and diffuse it so as to make it understandable – it cannot be disconnected from the factors that contribute to its creation and diffusion: the law and politics of the member States. The European Union is, whether we like it or not, an astonishing alchemy between the supranational and national levels, European and national institutions, the Union's and the member States' legal order. However, this intimate interconnection is still not at the centre of the dominant doctrinal analyses of the « European idea » – to cite the great formula of Pierre-Henri Teitgen. The national approach of the study of the European Union's law is re-launched only at the time of the integration's crises, with many biases resulting from it. There were some early pioneers such as Professor Joël Rideau in France who during his entire career was striving to take seriously this irreducible national aspect that is the law and politics of the member States. One has to add that this research approach of the European Union's law and politics requires overstepping the (still operating and particularly destructive) disciplinary boundaries and having the desire, the motivation and the energy to rediscover the States' law through a European prism. The cross-disciplinary approach is more necessary than ever at a time when theoretical approaches about the relationships between systems should be entirely revisited.

The launch of the collection « Cahiers européens » in 2011 – with its first number on *The constitutional identity as apprehended by the judges in Europe [L'identité constitutionnelle saisie par les juges en Europe]* – was intended to reintegrate the “national” aspect to the research of the Union. This approach is not aimed to strengthen even more the disciplinary boundaries, which would exclude any other ways of critically analysing the European integration, but it is intended to ensure that the national agenda, constituting integral part of the European agenda, is not ignored in the European studies.

## PREFACE

The tenth number of the collection « Cahiers européens » appears just at the right time. The book on the *Charter of Fundamental Rights as apprehended by Judges in Europe [La Charte des droits fondamentaux saisie par les juges en Europe]* was elaborated on the basis of an analytical framework to assess all the phases and means in which the Charter of Fundamental Rights could be « apprehended » by different national stakeholders; the research aimed to measure to what extent the Charter is effective, while bearing in mind that the instrument has been conceived and drafted in order to enshrine and make visible the European Union's values.

This book is the result of almost three years of collective research; it has been conducted with researchers and colleagues from twenty-two member States of the European Union<sup>1</sup>. I warmly thank them for their work; without their unwavering commitment and professionalism, the creation of the present political and judicial map of the Charter would not have been possible. Such an undertaking required to make choices, first of all as to the language. Rather than leaving the research of several member States aside<sup>2</sup>, it has been deliberately decided to publish the book both in French and English, which also enables the cooperation between the two academic worlds, very often confined to their separate culture.

I cannot conclude my short lines without expressing my wholehearted and warm word of thanks to the members of the IREDIES (Aurélie Guillemet and Inès El Hayek) who, with the expertise of Catherine Botoko, reviewed and harmonized the entirety of the chapters. Similarly, I must emphasize the generous support of the Institut and its directors who, guided by an ambitious research vision, made this publication possible.

Laurence BURGORGUE-LARSEN,  
*Director of the collection*

---

<sup>1</sup> The « lacking » countries were not arbitrarily set aside. Their absence results from the difficulties to identify and find researchers from those countries (Croatia, Estonia, Latvia, Lithuania, the Netherlands, Slovakia) available for fully collaborating in this research project.

<sup>2</sup> With regard to the often prohibitive costs that the translation from English to French required.

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Avant-propos</i> .....	3
<i>Préface</i> .....	5

### **LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DANS LA JURISPRUDENCE DE LA CJUE**

« A LA LUMIÈRE DE LA CHARTE » .....	9
<i>Francois-Xavier Millet</i>	

### **LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX AU SEIN DES ETATS MEMBRES**

/

### **THE CHARTER OF FUNDAMENTAL RIGHTS WITHIN THE MEMBER STATES**

ALLEMAGNE .....	35
<i>Evelyne Lagrange</i> <i>Anne-Marie Thévenot-Werner</i>	
AUSTRIA .....	99
<i>Dr. Jane A. Hofbauer</i> <i>Prof. Christina Binder</i>	
BELGIQUE.....	125
<i>Pierre-Vincent Astresses</i>	
BULGARIA .....	177
<i>Martin Belov</i> <i>Maria Fartunova</i>	
CYPRUS .....	211
<i>Stephanie Laulhe Shaelou</i> <i>Katerina Kalaitzaki</i>	



TABLE DES MATIÈRES

DENMARK.....	261
<i>Jonas Christoffersen</i>	
<i>Mikael Rask Madsen</i>	
ESPAGNE.....	277
<i>Augusto Aguilar Calahorra</i>	
<i>Stéphane Pinon</i>	
FINLAND .....	305
<i>Tuomas Ojanen</i>	
FRANCE .....	327
<i>Edouard Dubout</i>	
<i>Perrine Simon</i>	
<i>Lamprini Xenou</i>	
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG .....	363
<i>Véronique Bruck</i>	
GREECE .....	381
<i>Costas Stratilatis</i>	
<i>Christos Papastylianos</i>	
HUNGARY.....	425
<i>Antal Berkes</i>	
IRELAND.....	465
<i>Brice Dickson</i>	
ITALIE .....	475
<i>Edoardo Stoppioni</i>	
MALTE.....	511
<i>Arnaud Lobry</i>	
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE.....	539
<i>Magdalena Ličková</i>	
POLAND.....	569
<i>Prof. UJ Dr. Hab. Nina Póltorak</i>	
PORTUGAL.....	585
<i>Natalia Leite</i>	
ROMANIA.....	599
<i>Dragoş-Alin Călin</i>	
<i>Constantin Mihai Banu</i>	
<i>Daniel-Mihail Şandru</i>	

TABLE DES MATIÈRES

SLOVENIA .....	623
<i>Samo Bardutzky</i>	
<i>Martina Greif</i>	
<i>Živa Nendl</i>	
<i>Bruno Nikolić</i>	
<i>Sandra Pavlič</i>	
<i>Zoran Skubic</i>	
SUÈDE .....	651
<i>Valère Ndior</i>	
THE UNITED KINGDOM .....	673
<i>Brice Dickson</i>	

**RAPPORT DE SYNTHÈSE**

IRRÉDUCTIBLE DIVERSITÉ LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX AUX PRISES AVEC LA MOSAÏQUE ÉTATIQUE .....	693
<i>Laurence Burgorgue-Larsen</i>	

# C a h i e r s   E u r o p é e n s

Le lancement de la collection des « Cahiers européens » en 2011 – avec comme premier numéro *L'identité constitutionnelle saisie par les juges en Europe* – avait le souci, de réintégrer la part du « national » dans l'étude du droit de l'Union. Non pas que cette approche entende tomber dans un cloisonnement réducteur, en étant exclusive de toute autre manière de penser de façon critique le fait européen, mais elle entend simplement faire en sorte que le champ national – en ce qu'il fait partie intégrante du champ européen – ne soit pas ignoré des études européennes. Le dixième numéro de la collection des « Cahiers européens » arrive, ce faisant, à point nommé. L'ouvrage sur *La Charte des droits fondamentaux saisie par les juges en Europe* est le fruit de près de trois ans de recherche collective menée avec des chercheurs et collègues issus de vingt-deux pays membres de l'Union; il a été conçu sur la base de l'élaboration d'une grille d'analyse imaginée afin d'appréhender toutes les phases et les manières selon lesquelles la Charte des droits fondamentaux a pu être « saisie » par les différents acteurs nationaux ; il s'est agi de prendre la mesure, précise, du degré d'effectivité de ce texte dont on sait qu'il a été pensé et rédigé afin d'incarner et de rendre visible les valeurs de l'Union.

The launch of the collection « Cahiers européens » in 2011 – with its first number on *The constitutional identity as apprehended by judges in Europe* – was intended to reintegrate the “national” aspect to the research of the Union. This approach is not aimed to strengthen even more the disciplinary boundaries, which would exclude any other ways of critically analysing the European integration, but it is intended to ensure that the national agenda, constituting integral part of the European agenda, is not ignored in the European studies. The tenth number of the collection « Cahiers européens » appears just at the right time. The book on the *Charter of Fundamental Rights as apprehended by judges in Europe* is the result of almost three years of collective research; it has been conducted with researchers and colleagues from twenty-two member States of the European Union and it was elaborated on the basis of an analytical framework to assess all the phases and means in which the Charter of Fundamental Rights could be « apprehended » by different national stakeholders; the research aimed to measure to what extent the Charter is effective, while bearing in mind that the instrument has been conceived and drafted in order to enshrine and make visible the European Union's values.

L'ouvrage réunit des analyses sur l'Allemagne (EVELYNE LAGRANGE, ANNE-MARIE THEVENOT-WERNER), l'Autriche (JANE HOFBAUER, CHRISTINA BINDER); la Belgique (PIERRE-VINCENT ASTRESSES), la Bulgarie (MARTIN BELOV, MARIA FARTUNOVA), Chypre (STÉPHANIE LAULHE SHAELOU, KATERINA KALAITZAKI), le Danemark (JONAS CHRISTOFFERSEN, MIKAEL RASK MADSEN), l'Espagne (AUGUSTO AGUILAR CALAHORRO, STÉPHANE PINON), la Finlande (TUOMAS OJANEN), la France (EDOUARD DUBOUT, PERRINE SIMON, LAMPRIINI XENOU), le Grand Duché de Luxembourg (VÉRONIQUE BRUCK), la Grèce (COSTAS STRAVILATIS, CHRISTOS PAPASTYLIANOS), la Hongrie (ANTAL BERKES), l'Irlande (BRICE DICKSON), l'Italie (EDOARDO STOPPIONI), Malte (ARNAUD LOBRY), la République Tchèque (MAGDALENA LICKOVA), la Pologne (NINA POLTORAK), le Portugal (NATALIA LEITE), la Roumanie (DRAGOS-ALIN CĂLIN, CONSTANTIN MIHAI BANU, DANIEL-MIHAIL SANDRU), la Slovénie (SAMO BARDUTZKY, MARTINA GREIF, ŽIVA NENDL, BRUNO NIKOLIĆ, SANDRA PAVLIC, ZORAN SKUBIC), la Suède (VALÈRE NDIOR), le Royaume-Uni (BRICE DICKSON). Le rapport sur la jurisprudence de la Cour de Justice a été élaboré par FRANÇOIS-XAVIER MILLET, tandis que le rapport de synthèse le fut par LAURENCE BURGORGUE-LARSEN.

ISBN 978-2-233-00824-4

58 €



9 782233 008244